

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, MM. DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mmes FOURQUET, LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. DESPLAT), M. ETCHEBERTS (pouvoir à M. LABORDE), Mmes BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : M. RAMALHO

23 – 65 - PISCINE MUNICIPALE : APPRENTISSAGE DE LA NATATION « J'APPRENDS À NAGER »

Rapport présenté par Madame ROUSSET-GOMEZ, maire-adjoint :

Le ministre des sports renouvelle l'opération « J'apprends à nager » afin de permettre l'accès à l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment pour les publics les plus fragiles.

Les objectifs du dispositif sont les suivants :

- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive,
- réduire le déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire,
- favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité,
- découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation,
- dispenser un savoir nager sécuritaire et écarter le risque de noyade.

Le dispositif s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans pendant les mois d'été (du lundi 10 juillet au jeudi 3 août pour 8 enfants et du lundi 7 août au jeudi 31 août 2023 pour 8 autres enfants).

Une programmation de 3 séances de 30 minutes par semaine est proposée gratuitement aux 16 enfants participants.

De plus, une programmation de 8 séances de 45 minutes par semaine est proposée gratuitement le samedi matin aux mineurs non accompagnés (MNA) issus de l'OGFA (Organisme de Gestion des Foyers Amitié).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette opération.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 juin 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**



Publiée le